

D5. année 1993/94.

COLLEGE INTERARMEES DE DEFENSE
1° PROMOTION - 1993 / 1994

ETUDE PARTICULIERE A OPTION
MENEE SOUS LA DIRECTION DU :

- *Capitaine de frégate* Menvielle, du S.G.D.N.

COMITE COMPOSE DE :

- *Capitaine de frégate* Depardon
- *Capitaine de frégate* Falcinelli (Italie)
- *Chef d'escadron* Laurent
- *Chef de bataillon* Pontiès
- *Chef d'escadrons* Lassalle

LES DONNEES DE BASE DE LA
SECURITE
EN MEDITERRANEE OCCIDENTALE

juin 1994

"Avec la démocratie, c'est le cancer qu'on introduisait en Afrique".

Ce mot du roi du Maroc HASSAN II, volontairement brutal et sans doute réducteur, est pourtant le signe des nombreuses divergences d'appréciation politiques et culturelles qui séparent les deux rives de la Méditerranée. Opposons lui par exemple le préambule du nouvel accord entre l'Union européenne et le Maghreb¹ qui précise que "l'attachement (...) au respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de la liberté économique constituent le fondement même de l'accord". En fait, depuis le début de la croisade islamique au 8ème siècle, le bassin méditerranéen occidental² constitue une ligne de partage entre les civilisations judéo-chrétienne et arabo-musulmane, une zone géostratégique instable, où les logiques de confrontation et de coopération se sont tour à tour succédé. Pour n'en citer que quelques épisodes, la coexistence pacifique entre les royaumes des Deux Siciles et d'Andalousie contraste heureusement avec les croisades européennes, la Reconquista espagnole, ou encore les expéditions des pirates barbaresques. Au point que certains n'ont pas craint d'affirmer, peut-être abusivement, que la notion d'appartenance à une civilisation ou à un ensemble méditerranéen commun est probablement plus un mythe qu'une réalité.

Néanmoins, les tentatives récentes de coopération multilatérale³ montrent bien que la définition d'une architecture sécuritaire commune représente un souci majeur des Etats riverains du nord et du sud du bassin. Face aux organisations politiques, économiques et militaires des membres de l'Union Européenne, les pays du Maghreb se sont à leur tour dotés d'institutions panarabes⁴, dont le contenu se structure peu à peu. Cependant, la plupart de ces initiatives de coopération ou de concertation multilatérale connaissent un ralentissement sensible de leur processus, alors que les relations bilatérales connaissent simultanément un net regain. Les raisons en tiennent probablement au fait d'une part que la diversité, voire les antagonismes des intérêts nationaux prennent encore le pas sur des politiques de coopération volontaristes, et que d'autre part, aux prises avec de graves difficultés intérieures, la plupart des pays ne perçoivent pas l'urgence de l'élaboration de structures d'intégration régionales stables et durables. **Aussi est-il déterminant de définir les données de base de la sécurité en Méditerranée occidentale, autrement dit de tenter de cerner les conditions de l'équilibre géostratégique dans cette partie du monde.**

¹ Nouvel accord de partenariat entre l' Union Eurpéenne et le Maroc ou la Tunisie, actuellement en cours de négociation, dans le cadre de la Politique Méditerranéenne Rénovée.

² Au cours de cette étude, on entendra par " Méditerranée occidentale " l'ensemble géographique constitué par l' Europe latine - Espagne, Italie, France - et par l' " arc maghrébin "- Maroc, Algérie, Tunisie.

³ Projet de Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée: initiative lancée par l'Espagne en septembre 1990, regroupant tous les pays riverains de la Méditerranée et de la Mer Noire, plus les USA.

Conférence de la Méditerranée Occidentale (5 + 5): fondée à Rome en octobre 1990, elle est composée pour sa partie nord du Portugal, de l'Espagne, de la France, de Malte et de l'Italie, et pour sa partie sud des pays de l' Union du Maghreb Arabe.

⁴ Union du Maghreb Arabe: fondée en 1989 au Maroc, cette organisation rassemble la Mauritanie, le Maroc, l' Algérie, la Tunisie et la Lybie.

Par ailleurs, les pays du Maghreb sont membres de la Ligue Arabe, de l' Organisation de la Conférence Islamique, et de l' Organisation de l'Unité Africaine.

Cet équilibre se heurte de prime abord au différentiel économique en faveur des pays de la rive nord. Des situations démographiques et sociales contrastées et des modèles politiques très divers créent une instabilité récurrente, génératrice de risques et de tensions, qu'aggravent indéniablement les difficultés intérieures algériennes, d'ordre politico-religieux. Ces divergences, à la fois verticales, nord-sud, et transversales, est-ouest, apparaissent aujourd'hui trop importantes pour envisager à court terme la conclusion d'un pacte de sécurité méditerranéen global. **En revanche, une démarche progressive dans ses étapes et raisonnable dans ses objectifs, visant à définir en commun une politique de prévention des crises, aurait de meilleures chances d'aboutir, pour peu que les pays du Maghreb ressentent chez leurs voisins du nord un désir sincère de les accepter dans la sphère de coprosperité européenne, sous des conditions acceptables pour tous.**

De fait, la Méditerranée occidentale compose en première analyse une **réalité complexe, difficile à apprécier**, tout à la fois théâtre d'antagonismes traditionnels et contemporains, champ de coopération et espace stratégique instable. Ce constat permettra dans un deuxième temps d'identifier des **risques émergents** provoqués par une incompréhension croissante, des réflexes sécuritaires nationaux et de dangereuses dérives. Enfin, ces points de friction clairement isolés, il restera à déterminer **les pôles de convergence et les espaces de partenariat possibles**⁵.

UN ESPACE STRATEGIQUE DIFFICILE A APPRECIER

En effet, si la Méditerranée occidentale constitue à l'évidence un **théâtre d'antagonismes économiques, religieux et démographiques** elle dessine simultanément un **champ de coopération culturelle, commercial et politique** et apparaît comme un **espace stratégique fragile et contrasté** soumis à l'influence d'agents exogènes et endogènes.

Un théâtre d'antagonismes

Sur le plan économique tout d'abord la mer Méditerranée constitue une **ligne de fracture** entre ses deux rives. Au nord l'**Union européenne représente un bloc économique solide, puissant, organisé** et capable de rivaliser avec les Etats-Unis ou le Japon. Cette alliance va se renforçant depuis l'adoption du traité de

⁵ Il faut à cet égard noter que, sans abandonner les traditionnels dialogues bilatéraux, les Etats de l'Europe latine privilégient de plus en plus la voie européenne institutionnelle pour exprimer leurs points de vue.

Maastricht puisque maintenant la notion de communauté fait place à celle d'union pour laquelle des objectifs sortant du domaine économique sont clairement définis. Face à ce monde riche et stable **la rive sud fait figure de parent pauvre, de partenaire marginal**. C'est ainsi que le commerce extérieur des pays de l'U.M.A. représente moins de 1% du commerce mondial alors que pour les cinq pays de la rive nord ce chiffre s'élève à 13%. Par ailleurs le PNB moyen par habitant s'élevait en 1989 à 10 000 dollars sur la rive nord alors que sur la rive sud il ne dépassait pas 2000 dollars. Sur le plan agricole, les pays du Maghreb s'enfoncent dans la dépendance alimentaire. Le P.I.B. des pays du Maghreb représente 75% du P.I.B. de la Turquie. Ainsi ces quelques exemples permettent de montrer clairement que la mer Méditerranée constitue une frontière entre deux mondes économiquement différents.

Mais cette région méditerranéenne constitue également une **zone de clivage sur le plan religieux et culturel**. Les deux rives se sont régulièrement affrontées depuis l'antiquité et l'opposition Rome-Carthage. Cependant la situation évolue vers une confrontation permanente avec l'apparition de l'Islam au 8ème siècle. Depuis cette époque la logique d'affrontement persiste dans cette région: depuis les croisades jusqu'à la décolonisation en passant par la Reconquista espagnole, les expéditions barbaresques, les expéditions militaires de Charles Quiet, la campagne de Bonaparte en Egypte et la période de colonisation. Tout récemment encore, lors de la guerre du Golfe, un sentiment d'opposition très fort entre les deux rives a donné lieu à des manifestations violentes. **Cette hostilité récurrente génère une méfiance réciproque** entre Européens et Arabes et entraîne chez ces derniers un sentiment d'infériorité et de domination militaire. De plus elle est utilisée au sud à des fins politiciennes et fondamentalistes et au nord à des fins sécuritaires. Ainsi cette zone se caractérise par un clivage religieux et culturel encore bien perceptible de nos jours.

Enfin cette région se caractérise par un **fort différentiel démographique entre les deux rives**. C'est ainsi que dans les pays du Maghreb le taux de croissance de la population varie de 2% à 3% par an alors que pour les cinq pays de la rive nord ce taux ne dépasse pas 0,5%. Ce décalage se retrouve sur l'indice de fécondité: une femme algérienne a encore en moyenne cinq enfants alors qu'une femme française n'en a que deux. Cette dynamique démographique ne peut être séparée des problèmes concrets qui touchent cette population: l'urbanisation, le logement, l'alimentation, la scolarisation, le chômage. Tous ces domaines de la vie quotidienne constituent autant de défis à relever pour la population maghrébine qui accepte de plus en plus mal des conditions de vie précaires: l'émigration devient alors le remède à tous ces maux. C'est ainsi que la France accueille aujourd'hui 1 600 000 maghrébins. Mais, à l'instar de la France, l'Europe pourra-t-elle encore accueillir beaucoup d'immigrés alors que la situation économique ne semble pas vouloir s'améliorer à court terme?

Un champ de coopération

La Méditerranée occidentale constitue également un vaste champ de coopération dans la mesure où elle est une zone de transit et d'échanges

commerciaux, où elle représente un carrefour culturel traditionnel et où elle permet la coexistence pacifique de systèmes politiques très différents.

Sur le plan commercial tout d'abord, la Méditerranée occidentale représente une **vaste zone de transit et d'échanges**. Cette région constitue un point de passage obligé entre l'Afrique et l'Europe, entre le Moyen Orient et l'Europe. C'est ainsi que 30% du commerce extérieur tunisien s'effectue avec la France; d'une manière générale l'Union européenne est le premier partenaire commercial des pays de l'U.M.A. De nombreuses entreprises françaises et italiennes se sont installées en Tunisie. L'activité touristique constitue un pôle de développement pour le Maroc et la Tunisie. Les productions agricoles ainsi que les matières premières, notamment les phosphates, le gaz et le pétrole, assurent les principaux flux du sud vers le nord. Les pays du Maghreb sont attirés par le marché européen et à l'inverse l'Europe a besoin des matières premières venues du Maghreb mais plus largement aussi de l'Afrique et du Moyen Orient via la partie occidentale de la mer Méditerranée.

Sur le plan culturel ensuite cette région constitue un **carrefour culturel traditionnel** entre la civilisation européenne et surtout latine et la civilisation islamique, entre la religion chrétienne et la religion musulmane. La période de colonisation représente certainement la phase pendant laquelle la civilisation occidentale a le plus imprégné le style de vie des peuples maghrébins mais inversement les pays de l'Europe du sud n'ont jamais connu une vague comparable d'immigration venue de ces pays. Un siècle environ d'histoire commune entre les deux rives laisse des liens culturels que même une volonté politique affichée ne peut totalement anéantir. Chaque jour douze millions d'algériens regardent la télévision française et reçoivent, pratiquement en temps réel, la vision européenne des événements de leur pays. Nombre d'écrivains et de chanteurs maghrébins font éditer leurs oeuvres en France. Paris ne constitue-t-elle pas la capitale culturelle du Maghreb? La langue française encore enseignée et conservée pour les études supérieures sur la rive sud constitue un facteur de développement et de promotion sociale.

Enfin la Méditerranée occidentale représente jusqu'à présent une zone stable où règne une **coexistence pacifique malgré la juxtaposition de systèmes politiques très différents**. Il est bien certain que les sujets de discorde ou d'affrontement existent mais pour l'instant ces facteurs ont su être maîtrisés. Les divergences politiques entre la monarchie marocaine et le régime du type soviétique en Algérie n'ont jamais été de nature à déstabiliser la région. Les pays de la rive sud ont même réussi à se mettre d'accord pour créer une organisation visant à renforcer leurs liens: l'Union du Maghreb Arabe. La poussée des fondamentalistes religieux en Algérie ne semble pas pour l'instant inquiéter outre mesure ses voisins immédiats alors qu'elle pourrait avoir des conséquences politiques graves pour l'ensemble de la région. Aussi, alors qu'elle aurait pu s'embraser à plusieurs reprises dans des conflits locaux ou régionaux, la Méditerranée occidentale a su gommer ses divergences internes et apparaître comme une zone calme pendant les trois dernières décennies.

Un espace stratégique fragile et contrasté

Soumis à l'influence d'agents exogènes et endogènes, cette région présente l'aspect d'un espace stratégique contrasté, fragilisé tout d'abord par l'émergence de difficultés sociales particulièrement sensibles, ensuite par la coexistence de pouvoirs forts et de mouvements puissants à même de perturber la paix de la région et enfin par le fait qu'elle sert de lieu d'expression de la puissance.

Un certain nombre de **problèmes de société** émergent actuellement sur les deux rives de la Méditerranée soit spécifiques à l'une des rives, soit communs, parfois liés mais toujours d'une sensibilité très forte. Ainsi le chômage touche aujourd'hui aussi bien les pays européens que les pays maghrébins. Chez ces derniers cependant ce taux prend des proportions bien supérieures puisqu'il peut atteindre 30% en Algérie et que les perspectives économiques et démographiques n'autorisent qu'un optimisme modéré. Les effets de ce phénomène se trouvent amplifiés par la **situation d'insuffisance alimentaire** dans laquelle s'enfoncent certains pays comme l'Algérie. Soumis à des variations de productions agricoles pouvant atteindre 30 à 40% d'une année sur l'autre, la vulnérabilité de ces pays n'apparaît qu'épisodiquement, lors d'une récolte particulièrement mauvaise ou d'une décision gouvernementale maladroite, à travers des manifestations violentes comme à Tunis en 1989 lors de l'augmentation du prix du pain. Enfin un autre phénomène social révèle de profonds contrastes à l'intérieur de cette région et la fragilise; il s'agit du problème de la drogue avec tous les enjeux financiers qui s'y rattachent. Ainsi la rive nord est plutôt consommatrice de tous ces stupéfiants alors que la rive sud en est plutôt productrice. En Europe certains gouvernements prônent la légalisation de certains de ces produits alors que d'autres s'y opposent farouchement, autant de sujets de discorde.

Par ailleurs cette région présente des **contrastes politiques** susceptibles de la fragiliser. En effet, d'une part, se côtoient des pouvoirs de nature différente: des démocraties, des monarchies, des dictatures, des pouvoirs forts, des hommes forts dont les intérêts peuvent parfois diverger. D'autre part, à côté des régimes en place évoluent des mouvements soit au grand jour soit dans la clandestinité. Ces organisations ont des objectifs différents; leur but peut être politique comme le Front Islamique du Salut, l'E.T.A. ou économique-financier comme la Mafia. Une organisation longtemps controversée sur la scène internationale comme l'O.L.P. a son siège à Tunis. L'expansion de ces organisations se fait au-delà des frontières: les ramifications de la Mafia en France, les liens du F.I.S. avec les immigrés en France, le soutien logistique fourni par la Libye à l'E.T.A.

Enfin la Méditerranée occidentale constitue un **lieu d'expression de puissance** où évoluent en permanence des puissances étrangères comme les Etats-Unis, les pays de l'Union européenne mais aussi des organisations internationales telles que l'O.N.U. au Sahara occidental. Dans cette région se côtoient également des puissances de pied différent: des forces conventionnelles tout d'abord dont le volume et la technologie varient considérablement d'un pays à l'autre, des forces nucléaires ensuite sur la rive nord, des capacités balistiques croissantes sur la rive sud.

Ce rapport des forces défavorable aux pays du Maghreb crée chez ces derniers un sentiment d'infériorité et de vulnérabilité difficile à supporter. Les différentes escarmouches entre les aviations américaines et libyennes ainsi que le raid mené par l'armée de l'air américaine sur Tripoli sont là pour entretenir et raviver ce sentiment.

UNE SITUATION POTENTIELLEMENT EXPLOSIVE

La situation qui prévaut aujourd'hui de part et d'autre de la Méditerranée occidentale est porteuse de **risques multiples, volatils et contagieux**. A l'**incompréhension mutuelle** qui semble se développer, il convient d'ajouter la tentation accrue du **repli sur soi** dans un réflexe sécuritaire malsain, ce dernier pouvant en outre trouver une légitimité accrue par les **dérives** de tous ordres que pourrait vivre le Maghreb demain.

Une incompréhension mutuelle croissante

L'incompréhension mutuelle croissante est liée d'une part à la **mise en veilleuse des différentes structures d'intégration régionale** qui rend difficile tout dialogue multilatéral, et d'autre part à la **perception qu'ont les pays du Sud de la puissance militaire des Etats du Nord**.

S'agissant des différents forums de concertation, il faut reconnaître d'abord le gel du processus "5+5", en second lieu le caractère toujours très virtuel du projet de Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Méditerranée (C.S.C.M.), enfin les difficultés dans lesquelles se débat l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.).

Après des débuts prometteurs, la formule dite "des 5+5" s'est enlisée pour plusieurs raisons: gouvernements tournés en priorité vers d'autres horizons ou absorbés par des problèmes intérieurs, difficulté d'aborder la pratique après les rituelles incantations, enfin et surtout la détérioration des rapports entre Tripoli et plusieurs capitales du Nord.

La C.S.C.M. constitue en théorie une bonne approche en matière de sécurité globale. Calquée dans son organisation et ses objectifs sur la C.S.C.E., elle vise à regrouper les Etats riverains de la Méditerranée ainsi que les zones directement affectées par sa dynamique géopolitique (arc de cercle arabo-persique, et Afrique Noire). Or ce projet est précisément victime de sa prétention à vouloir traiter simultanément les problèmes de sécurité, la coopération multi-domaines, et les questions humanitaires dans une région où tout consensus reste difficile à atteindre. Ce projet était incontestablement prématuré; de fait toute concertation régionale Nord-Sud est pour l'heure en suspend.

Au sud, l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.) est actuellement confrontée à des difficultés multiples. Les problèmes de politique intérieure algérienne, et l'embargo auquel est soumis la Libye ne favorisent guère une reprise réelle des contacts. Il s'agit plutôt là d'un système en devenir en raison de l'absence totale de complémentarité entre les cinq Etats constitutifs : les niveaux de développement sont en effet très disparates, les choix économiques divergent bien que tendant à s'uniformiser sous la férule du F.M.I. et de la Banque Mondiale, il existe enfin peu d'industries lourdes de nature à impulser un quelconque marché intérieur.

Les différents processus de concertation sont donc tous gelés à court ou moyen terme, compromettant les chances de dialogue constructif en matière de sécurité et de coopération. Un sentiment d'abandon se développe au Sud, renforcé de surcroît par l'intérêt croissant que porte l'Union européenne aux pays d'Europe centrale et de l'est. Un tel état d'esprit est de nature à favoriser une flambée intégriste, actuellement seule alternative arabo-musulmane au processus d'intégration européenne et de pousser les pays du Maghreb vers une aventure militaire Sud/Sud voire Sud/Nord. On sait à cet égard que les alibis ne manqueraient pas le cas échéant.

En second lieu **l'ombre militaire que projette le Nord ne laisse pas d'inquiéter le Maghreb.** De fait la fin de la bipolarité et la coopération nouvelle entre l'Est et l'Ouest tendent à ériger le Sud en ennemi potentiel de substitution. Les nouvelles orientations de l'O.T.A.N., qui se sont traduites par la constitution d'une force de réaction rapide (ARRC) et d'une force navale permanente en Méditerranée, confortent d'ailleurs les pays du Maghreb dans leur conviction. Par ailleurs le maintien en France d'une composante nucléaire alors que la menace soviétique s'est estompée, ne laisse pas d'inquiéter, bien que la doctrine de dissuasion française soit sans équivoque fondée sur le non-emploi en premier.

En outre les récents exercices interalliés FARFADET et ARDENTE, ainsi que la coopération accrue entre la France, l'Espagne et l'Italie dans les domaines du spatial et des armements semblent, selon les autorités maghrébines, confirmer les nouvelles orientations des pays européens en matière de sécurité et de défense.

Or une telle approche ne peut que conforter les proliférants potentiels (Algérie) ou existants (Libye) dans leur volonté de se doter d'une panoplie aussi redondante que sophistiquée, voire de planifier à leur tour une doctrine d'emploi en premier. Ainsi banalisées, les armes nucléaires et chimiques acquièrent un potentiel déstabilisant accru et deux dangers menacent alors la Méditerranée occidentale: la prolifération excessive et non maîtrisée, ainsi qu'un affaiblissement du nucléaire en tant qu'outil politique de prévention des conflits.

Les risques liés à l'incompréhension croissante entre les deux rives de la Méditerranée ne sont donc pas nuls. L'échec relatif des forums de concertation déjà existants a rompu un dialogue multilatéral dont on attendait beaucoup; par ailleurs l'appel de l'Est auquel cèdent les pays européens, range le Maghreb dans les priorités secondaires nourrissant ainsi un sentiment d'abandon. En dernier lieu les ambiguïtés de la dissuasion française et de la politique de sécurité et de défense des pays de la rive Nord suscitent de vives inquiétudes au Sud et peuvent faire à terme le lit de dérives extrémistes.

Des risques liés à la faiblesse des Etats

A cette première série d'interrogations quant à la stabilité en Méditerranée occidentale, il convient d'ajouter les risques liés à la faiblesse réelle ou supposée des appareils d'Etat de part et d'autre du bassin. En effet l'incapacité de certains pays à maîtriser **les dérives mafieuses et les flux d'immigration**, les menaces multiples pesant sur la **stabilité des régimes algérien et marocain**, et la collusion avérée entre le Nord et le Sud dans le domaine des **activités illicites** laissent planer de redoutables incertitudes sur la sécurité dans la zone et contribuent à développer sur chaque territoire un réflexe sécuritaire malsain.

Au nord, la troïka France-Espagne-Italie est confrontée à de nombreux phénomènes propres à déstabiliser les équilibres politiques, économiques et sociologiques existants, voire à menacer l'intégrité des Etats en attendant à leur organisation politico-administrative.

Le syndrome mafieux bien connu en Italie dépasse cependant les frontières de ce pays pour étendre ses ramifications dans le sud de la France. Lutter contre les activités délictueuses de ces organisations revient à maintenir aux portes du Maghreb une entité démocratique forte, durable et homogène de nature à favoriser la mise en place d'une véritable sphère de coprosperité.

De même les forces centrifuges qui militent en Italie pour une option fédéraliste qui consisterait à couper la péninsule en deux en laissant le Sud pauvre à son triste sort, encouragent de façon plus ou moins consciente l'établissement d'une tête de pont du tiers-monde en Europe. Cette perspective n'est pas acceptable pour qui défend l'idée d'un flanc sud moteur de l'intégration régionale.

En troisième lieu il devient urgent d'ouvrir un débat franc, honnête et dépassionné sur les **risques que présente une immigration non contrôlée** en provenance du Maghreb. A cet égard une étude du gouvernement espagnol fait état de 100 000 à 200 000 personnes potentielles par an pour ce seul pays, qui vit sans se cacher dans la hantise d'une immigration massive. Mais au delà des raisonnements irrationnels qu'engendrent bon nombre de scénarios-catastrophes dans ce domaine, il demeure nécessaire de souligner les effets néfastes que pourrait avoir cette immigration sur l'équilibre sociologique, l'identité culturelle et la santé économique et financière des pays du Nord. Un phénomène de rejet pourrait alors naître et s'amplifier, générant à grande échelle des poussées xénophobes du type de celles dont l'Allemagne a récemment été le théâtre. Les faits conduisent au constat selon lequel aucune unicité d'approche n'a pu être établie en ces matières au sein de l'Union Européenne, et ce en dépit des tentatives de contrôle coordonné à travers le "système informatique de sécurité européen".

Au sud les principales incertitudes sont liées aux menaces pesant sur l'avenir des régimes marocain et algérien.

Pour l'heure le Maroc est un pays stable, étroitement tenu par un monarque de droit divin particulièrement habile qui profite du conflit du Sahara occidental pour créer un consensus occultant les problèmes intérieurs. Cependant la succession d'HASSAN II risque de s'avérer délicate: d'une part parce que la personnalité à la fois charismatique et pragmatique du roi a contribué dans une large mesure à sa longévité politique, d'autre part parce que les problèmes intérieurs (régime policier, situation économique précaire en dépit d'une politique très raisonnable) finiront par prendre le pas, enfin parce que le règlement du problème saharien viendra à bout

du consensus de façade existant. Un changement de situation politique au Maroc pourrait avoir des conséquences sur le statut des enclaves de Ceuta et Melilla, tout en reposant le problème du régime juridique de Gibraltar. Or ce détroit traite par an 700 000 personnes en transit nord-sud dont une majorité d'Algériens et de Marocains.

En Algérie le risque majeur reste celui d'un Islam intégriste sunnite au pouvoir à Alger. En se réalisant, un tel scénario conduirait à une émigration massive vers l'Europe (la France estime à 700 000 le volume de réfugiés qu'elle devrait elle-même accueillir), vidant ainsi le pays de ses élites et accentuant le naufrage économique.

Au surplus, une telle perspective n'est pas acceptable humainement, économiquement et socialement pour les pays d'Europe du sud qui se retrouveraient alors devant une alternative simple: accueillir sans assurance d'intégrer, ou rejeter suivant le mode d'action utilisé par les Italiens contre les réfugiés albanais. Il faut enfin convenir que la **présence d'une république islamique** à proximité immédiate des côtes européennes constituerait une réalité **préoccupante en matière de sécurité régionale autant qu'intérieure**. L'avènement d'un tel régime, dont l'idéologie se fonde en partie sur le rejet des valeurs occidentales, sonnerait le glas de tout espoir de coopération dans la région, ouvrant en revanche des perspectives pour le moins alarmistes en matière de narco-traffic et de terrorisme.

Ces deux derniers phénomènes font d'ores et déjà l'objet d'une **coopération avérée entre groupuscules** plus ou moins organisés de part et d'autre du bassin. Dans son rapport annuel, l'observatoire géopolitique des drogues (OGD), organisme indépendant effectuant des expertises pour diverses institutions nationales et internationales, met l'accent sur le rôle particulier du Maroc qui est resté en 1993 le premier exportateur de haschisch. De surcroît ce pays s'avère aujourd'hui très impliqué dans le commerce des drogues dures telles que la cocaïne ou l'héroïne. Dans les provinces du nord, qui représentent environ 10% de la superficie du pays et 20% de sa population, le cannabis est en passe de devenir une monoculture. Une semblable situation bloque pour l'heure toute tentative de coopération approfondie et l'octroi de subventions européennes reste suspendu à la démonstration d'une volonté politique marocaine de lutter contre ce trafic. En outre une large menace pèse sur le corps de fonctionnaires marocains ainsi que sur la Guardia Civil espagnole de moins en moins épargnés par les affaires de corruption liées à l'acheminement de la drogue vers l'Europe via l'Espagne. Il y a enfin développement d'un marché parallèle allant de l'échange de drogue de différentes natures entre réseaux à la contrebande de matériels électroménager et hi-fi dans les pays à droit de douane élevés afin de recycler les fonds obtenus. A ces menaces au caractère dissolvant affirmé, les Etats, et singulièrement l'Etat français, doivent faire face aujourd'hui à des réseaux algériens proposant des contrats à des membres du milieu en vue d'éliminer des opposants islamistes réfugiés en Europe contre du cannabis.

La **menace terroriste** potentielle est quant à elle plus difficile à évaluer de par sa nature même. Toutefois l'activation de réseaux dormants en Europe et notamment en France n'est pas à exclure en cas de prise de pouvoir par le F.I.S. à Alger. Certains experts vont même jusqu'à défendre l'idée plus radicale d'un soulèvement algérien en France. De fait le terrorisme est directement lié à la nature et au volume de l'immigration; c'est pourquoi les pays d'Europe du Sud sont directement intéressés par les débats en cours quant aux effets de l'Union

européenne dans ce domaine. Mais le problème le plus préoccupant pour l'avenir reste la menace bactériologique, moyen de chantage terroriste par excellence. Le bactériologique ne peut être considéré à proprement parler comme une arme dans la mesure où il n'a pas d'effet immédiat calculable a priori. Il peut cependant être brandi afin d'emporter la décision dans les discussions d'ordre économique (F.M.I.-Banque Mondiale), politique (O.N.U. ou forums régionaux) ou commercial (G.A.T.T.-partenariat avec l'Union Européenne). Si un traité international existe, bannissant la production, le stockage et l'emploi de ces produits, aucun système de contrôle n'est actuellement en place en dépit de négociations en cours. Un chantage terroriste n'est donc pas à exclure de la part d'un Etat dont l'idéologie reposerait sur un anti-occidentalisme affirmé.

La dérive économique au sud, facteur d'instabilité sociale et de tensions militaires

Ces scénarios au caractère pessimiste marqué, trouvent leur légitimation dans **l'évolution préoccupante de l'économie** des pays de la rive sud. A **l'incapacité structurelle** de ces Etats à assurer l'existence de leurs populations, vient s'ajouter un **flux migratoire** du Sud vers le Nord que toutes les projections à moyen terme s'accordent à qualifier d'alarmant voire d'insupportable.

La tentation pourrait alors s'accroître, dans l'esprit des gouvernements de ces Etats de trouver une échappatoire dans l'aventure militaire avec leur(s) voisin(s) immédiat(s), ou bien à partir dans une croisade irraisonnée contre le modèle occidental et chrétien.

L'incapacité chronique des Etats du sud à assurer le bien-être de leurs populations tient d'une part à la **démographie galopante** qui n'est pas près de diminuer, en second lieu à une **urbanisation croissante** aux effets secondaires incontrôlés, enfin à des situations économiques et financières qui ne devraient pas s'améliorer à moyen terme.

"C'est l'existence de zones de basses pressions et de hautes pressions démographiques qui crée la tempête". Ce jugement porté par le professeur DUVERGER s'applique très précisément à la situation qui prévaut en Méditerranée occidentale. Or c'est de part et d'autre de la Méditerranée, à quelques centaines de kilomètres de distance, que sont situées les régions de plus basse et de plus forte fécondité de la planète. A titre d'exemple le taux de croissance de la population s'établissait à 3% l'an en Algérie en 1987, alors qu'au même moment celui de l'Italie plafonnait à 0,2%. Directeur de recherches à l'Institut National démographique, Jean-Claude CHESNAIS estime (Politique Internationale N°51 avril 91) que "le déséquilibre méditerranéen est le plus important qui ait jamais existé dans l'histoire de l'humanité.... (et que) ces disparités sont de nature à engendrer un potentiel migratoire sans précédent. De fait l'immigration est susceptible de nourrir dans le futur des fantasmes justifiant des mesures militaires inadaptées voire hors de propos. Ces craintes, qui peuvent évoluer en peurs ou en angoisses ne sont pas à négliger dans l'avenir.

Conséquence immédiate d'une telle situation au plan démographique, la population urbaine du Maghreb double tous les 10/12 ans, se concentrant essentiellement sur le littoral. A l'heure actuelle, 50% de la population du Maghreb vit sur 6% des territoires. Au surplus, cette population de bord de mer s'accroît de 7% l'an. Or les structures ne suivent pas, ce qui génère de gros problèmes sociaux qui pourraient

s'avérer lourds de conséquences. Il n'est pas rare de voir en ville 7 à 8 personnes vivre dans deux pièces, et les bidonvilles au Maroc regroupent 10% de la population urbaine. **Le littoral et les concentrations urbaines risquent de devenir à court terme un ferment de troubles inévitable.** Les politiques d'ajustement structurel du F.M.I. accroissent le nombre des pauvres, la césure grandit entre le bord de mer et l'intérieur des terres, tandis que la disqualification des zones d'industries lourdes de type soviétique sur le littoral algérien devrait accroître à l'avenir les tensions sociales. La deuxième conséquence de la démographie galopante est le **problème chronique de l'eau.** Le Maghreb vient ainsi de passer en deçà du seuil de pénurie (1000 m³ renouvelables par homme). Les experts estiment qu'en 2010 le niveau sera descendu à 250/300 m³ d'eau renouvelables par homme, soit la situation actuelle de la Jordanie et d'Israël. Un changement de culture est en train de s'opérer, qui pourrait justifier de nouvelles explosions sociales: "il s'agit de passer de l'eau du ciel, à l'eau d'Etat" dont le prix d'achat pourrait toutefois être modulé en fonction de la nature et des revenus des utilisateurs. De surcroît, il convient de souligner les risques récurrents de typhoïde et choléra liés au mauvais état des canalisations. Reste que les variations importantes de la production agricole (de 30 à 40%) rendent difficile l'approvisionnement de la côte accroissant ainsi une dépendance génératrice de tensions sociales.

S'ajoutant aux risques d'explosion sociale liés à la démographie galopante et à l'urbanisation sauvage, le **sous-emploi chronique** et les **problèmes économiques structurels** sont de nature à nourrir une **situation insurrectionnelle à moyen terme génératrice d'émigration à grande échelle.**

Du point de vue du sous-emploi, les experts estiment que le fossé entre l'offre et la demande devrait encore se creuser dans les vingt années à venir, et ce au rythme de 3% l'an. Dans les faits, la situation actuelle du Maghreb est identique à celle de la Turquie en 1970. Or dans les hypothèses les plus optimistes, c'est à dire en suivant une croissance calquée sur le modèle turc, le taux de chômage dans vingt ans serait encore compris entre 48 et 54% de la population active.

Il faudrait que les pays du Maghreb connaissent aujourd'hui une croissance de 9% par an pour stabiliser la situation actuelle. Si les programmes d'ajustement tunisiens et marocains pilotés par le F.M.I. et la Banque Mondiale constituent deux succès et permettent d'envisager une diminution progressive du poids de la dette, l'Algérie vient juste d'accepter le rééchelonnement de sa dette dont le service s'élevait à 85% du P.I.B..

De surcroît les pays du Maghreb sont confrontés à des difficultés économiques structurelles préoccupantes pour l'avenir de la stabilité en Méditerranée occidentale. En premier lieu ces pays sont victimes de la **chute des cours** des matières premières et hydrocarbures (lesquels représentent 95% des recettes d'exportation de l'Algérie). Par ailleurs les Etats européens **réorientent leurs efforts vers l'Europe centrale et de l'Est** si bien qu'en 1990, le Maghreb ne recevait que 0,2% des investissements mondiaux. Ce désintérêt devrait croître d'autant que la pratique des dessous de table réclamés aux investisseurs potentiels est devenue courante.

Les conséquences d'une telle situation sont de trois natures: tout d'abord, une émigration accrue en direction du Nord (elle pourrait atteindre 10% de la population active vers 2010); ensuite une flambée islamiste à Alger mais aussi au Maroc: ce scénario est d'autant plus crédible que les Islamistes en Algérie satisfont à l'heure actuelle 80% des besoins sociaux et sont organisés en véritables réseaux de soutien aux populations; en dernier lieu la situation économique future pourrait conduire les responsables politiques à s'engager dans des aventures militaires irraisonnées afin de détourner l'attention de leurs opinions publiques voire de rejeter sur d'autres la responsabilité de leurs difficultés intérieures.

En ce qui concerne cette dernière éventualité, la prolifération balistique est à surveiller d'autant qu'à l'heure actuelle deux réacteurs nucléaires contrôlés par les Chinois fonctionnent en Algérie. Plus globalement les moyens et la technologie existent qui pourraient donner aux responsables algériens une capacité nucléaire en 5 ans. La Chine a d'ailleurs récemment vendu des CSS 20 de 2500 km de portée à l'Arabie Saoudite elle même très liée au F.I.S.. Au surplus une reprise des ventes d'armement français à Taiwan pourrait conduire Pékin à un transfert plus direct de technologies et de moyens.

De façon plus classique les pays d'Europe du sud, et singulièrement la France, pourraient être impliqués malgré eux dans des conflits Sud/Sud internes au Maghreb. Au nom des valeurs dont elle se prévaut, de la crédibilité de sa politique étrangère à asseoir sur la scène internationale, et de sa proximité géographique, l'Europe ne pourrait pas faire l'économie d'une intervention militaire et d'une médiation politique: nul doute que les liens historiques, et l'imbrication des intérêts économiques (pétrole, gaz) mettraient la France dans une position difficile à tenir.

Les évolutions démographiques, économiques et financières sont lourdes de risques pour la stabilité en Méditerranée occidentale à moyen terme. Les scénarios sont multiples qui, de l'immigration sauvage à la menace balistique et nucléaire aux portes sud du continent européen, en passant par l'avènement d'un Islam intégriste au Maghreb, doivent retenir l'attention d'une Union européenne soucieuse de paix dans cette région, et d'une France résolue à défendre ses intérêts vitaux.

DES POLES DE CONVERGENCE A RENFORCER

Le début des années 90 a vu un foisonnement d'initiatives collectives de concertation au sein des pays méditerranéens, preuve, s'il en était besoin, de la nécessité ressentie par tous les riverains d'établir le dialogue pour rechercher en commun des solutions pour faire de la Méditerranée un havre de paix et un pôle de développement.

En effet, depuis que la Méditerranée a cessé d'être un enjeu majeur de la confrontation Est-Ouest, les facteurs militaires ne sont plus le volet principal de la sécurité dans le bassin occidental. L'analyse des risques a montré combien plus préoccupants sont désormais les facteurs socio-économiques et culturels dont la résultante est la poussée migratoire du sud vers le nord avec tous les risques déstabilisants qui l'accompagnent, comme le terrorisme ou l'essor des trafics. Juguler cette menace dont les premiers effets se font déjà sentir, en France et à un degré moindre en Espagne et en Italie, nécessite de **susciter rapidement un développement économique suffisant** pour fixer les populations et éviter une montée aux extrêmes qui peut s'avérer contagieuse dans tout le Maghreb. **C'est un enjeu stratégique de la plus haute importance pour l'Europe toute entière.**

La coopération trans-maghrébine: vers un interlocuteur unique au sud

L'Union du Maghreb arabe (U.M.A.), créée le 17 février 1989, est la première instauration de relations multilatérales entre les pays du Maghreb. Conçue en réponse à l'Acte unique européen, l'U.M.A. a des structures en grande partie calquées sur celles de la Communauté européenne, avec des objectifs similaires, mais qui en diffèrent sur deux points capitaux pour son efficacité: l'absence d'un siège permanent et d'un budget propre d'une part, l'inexistence d'un organe de gouvernement analogue à la Commission européenne d'autre part.

La mise en place d'un marché commun accroîtrait notablement les échanges commerciaux intra-maghrébins, permettrait de tirer profit des quelques complémentarités énergétiques et agricoles qui existent entre les pays de l'U.M.A. et élèverait sensiblement le niveau de vie moyen du plus grand nombre. Il s'accompagnerait d'un développement des infrastructures de transports et de communication de nature à attirer les investisseurs européens. Mais les différences dans les visions politique et diplomatique de chacun des pays qui la composent, conjuguées avec les difficultés intérieures de l'Algérie, freinent le processus de l'U.M.A. dont le seul mérite reste pour le moment d'avoir mis en place des structures et des mécanismes qui pourront jouer leur rôle le jour où aura germé une réelle volonté d'union.

Il est du plus haut intérêt de l'Union européenne que ce jour ne tarde plus. **Encourager la construction de l'U.M.A. afin de disposer d'un interlocuteur unique au Sud est désormais pour elle une priorité.** Ce doit être également son devoir de la conseiller en lui faisant profiter de plus de quarante années d'expérience communautaire.

Des forums de concertation Nord-Sud à géométrie variable

La "conférence sur la sécurité et la coopération en Méditerranée" (C.S.C.M.) dont l'idée a été lancée par l'Espagne le 24 septembre 1990, appuyée notamment par l'Italie, est calquée dans ses objectifs et son organisation sur la C.S.C.E..

Sont appelés à y participer les pays riverains de la Méditerranée et du Golfe persique, l'Union européenne et ses membres, les pays de la C.E.I. et les Etats-Unis.

Son domaine d'action serait, comme pour la C.S.C.E., réparti entre trois corbeilles: sécurité, coopération et dimensions humaines.

Bien que la perspective d'un règlement du conflit israëlo-palestinien soit désormais raisonnablement envisageable ce qui lève l'hypothèque la plus sérieuse relative à la tenue d'une telle conférence, il n'est pas certain que le modèle de la C.S.C.E. soit transposable avec succès à une C.S.C.M.: il n'y a pas de confrontation entre deux blocs homogènes et ennemis mais une diversité d'interlocuteurs à la sensibilité et aux intérêts différents sur un théâtre cloisonné en plusieurs sous-ensembles régionaux distincts. **La C.S.C.M., qui serait dotée d'un centre de prévention des crises, doit donc plutôt être considérée comme l'ultime processus conduisant à une sécurité collective dans la région,**

C'est un projet ambitieux qu'il faudrait, pour éviter le risque d'un échec prématuré qui serait psychologiquement désastreux, initier autour d'objectifs fédérateurs susceptibles d'aboutir rapidement à un consensus, comme par exemple la préservation du patrimoine naturel et de l'équilibre de l'éco-système méditerranéen.

Plus prometteur à moyen terme est le concept "5 + 5" ou "conférence de la Méditerranée occidentale" qui a vu le jour le 10 octobre 1990 et qui réunit la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et Malte d'une part, les cinq pays de l'U.M.A. d'autre part.

La déclaration sur le dialogue et la coopération en Méditerranée occidentale, à l'issue de la réunion des ministres des Affaires étrangères de ces dix pays à Alger le 26 octobre 1991 prévoit une coopération dans les domaines de l'économie, des ressources humaines et des ressources naturelles.

Huit groupes de travail ont été créés autour des projets suivants

- création d'une institution financière multilatérale régionale analogue à la B.E.R.D.⁶
- recherche de l'autosuffisance alimentaire et lutte contre la désertification
- allègement de la dette
- installation des communautés respectives et régulation des flux migratoires
- dialogue culturel et sauvegarde du patrimoine culturel
- développement technologique et recherche scientifique
- développement des infrastructures et interconnexion des réseaux de transports et de communications
- protection de l'environnement

Au delà des seules intentions affichées **cette conférence "5 + 5" traduit bien la prise de conscience d'une communauté de destin** mais le processus est malheureusement en sommeil depuis 1992 en raison des démêlés de la Libye avec la communauté internationale.

Dernière initiative en date, le forum de coopération dit "6 + 4", regroupant la France, l'Espagne, l'Italie, Malte, Chypre et la Turquie d'une part, le Maroc, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte d'autre part, devrait se tenir à l'été 1994 à Ankara. Prolongation du "5 + 5" en mettant de côté le problème libyen, il est la preuve d'un ardent désir de poursuivre le dialogue entre les deux rives de la Méditerranée.

⁶ Banque européenne pour la recherche et le développement des pays de l'est

Mais son extension au bassin oriental risque, en multipliant les différences de perceptions et en accroissant la diversité des problèmes posés, d'en diminuer la portée concrète.

Une coopération militaire à renforcer pour atténuer un déséquilibre géostratégique fondamental

Si la sécurité dans le bassin occidental de la Méditerranée est perçue différemment selon la rive sur laquelle on se place, force est de constater qu'il n'existe aujourd'hui aucun risque sérieux d'affrontement d'Etat à Etat: le respect du droit international prime et les Etats se conforment en dernier ressort aux décisions de la Cour internationale de Justice de la Haye. Cette situation pacifique prévaudra tant que les régimes actuellement en place sur la rive Sud conserveront leur stabilité et poursuivront leur lente mais réelle évolution vers une forme de démocratie adaptée à leur culture et leur état de développement.

Toutefois cet équilibre est fragile, le présent algérien le montre, l'avenir marocain le laisse redouter. Il est donc essentiel de conforter cette situation en augmentant la confiance entre les pays des deux rives pour dissiper ces craintes et ambiguïtés, aussi bien dans les relations Nord-Sud que Sud-Sud.

Des accords militaires de coopération et de défense bilatéraux existent déjà, entre la France et le Maroc, l'Espagne et le Maroc et entre la France et la Tunisie. Des officiers du Maghreb reçoivent depuis longtemps un enseignement militaire supérieur à Paris ou à Madrid. La France et la Tunisie organisent chaque année des exercices aéronavals conjoints. Ces coopérations sont autant de gages durables de stabilité.

Mais il faudrait désormais aller au-delà de ces cadres bilatéraux en instaurant une concertation permanente à l'échelon régional, avec des échanges d'informations, la notification systématique des exercices, des offres de participation accrues à ceux-ci, une multiplication des escales de bâtiments militaires de part et d'autre.

L'U.E.O. pourrait être la structure privilégiée pour ce dialogue en y conférant aux pays du Maghreb le statut d'observateur ou mieux, de membre associé, ébauchant ainsi un système de sécurité collective qui arrimerait définitivement le Maghreb à l'Europe.

L'U.M.A. dont le traité contient une clause de sécurité collective et l'autorise à conclure des alliances pourra, lorsqu'elle aura pris de la consistance, se poser en interlocuteur unique de l'U.E.O.

La politique méditerranéenne rénovée de l'Union européenne

La prise de conscience de l'Union européenne du besoin d'instaurer en Méditerranée un espace de stabilité prospère apparaît dans sa "politique méditerranéenne rénovée", véritable stratégie de développement d'un espace économique euro-méditerranéen. Celle-ci se traduit par **un triplement global des dotations accordées aux pays méditerranéens du sud liés à l'Union européenne** par des accords de coopération, parmi lesquels l'Algérie, la Tunisie et le Maroc.

Cette aide communautaire (4,4 milliards d'E.C.U. pour la période 1992-96) est destinée à:

- soutenir le développement agricole en privilégiant les cultures vivrières de façon à accroître le degré d'autosuffisance alimentaire,
- soutenir les industries et services, en promouvant les investissements et l'apport de capitaux privés et en mettant l'accent sur la formation de la maîtrise
- appuyer les réformes des structures économiques,
- enfin, et c'est là une nouveauté, soutenir des actions d'intérêt régional ("coopération horizontale"), notamment dans le domaine de la protection de l'environnement

Ce volet financier est complété d'un volet commercial qui constitue une réelle amélioration du régime des échanges commerciaux des produits agricoles, ce en dépit de leur caractère concurrentiel pour les économies des pays d'Europe du sud.

Mais cette politique a ses limites: financière tout d'abord car elle intervient dans le difficile contexte de crise économique alors même que l'aide aux pays de l'Est de l'Europe draine désormais des ressources communautaires importantes, éthique ensuite car elle aggrave la dépendance du Maghreb à l'égard de l'Europe, ce qui est susceptible à terme de porter ombrage à la fierté des peuples du Sud et d'être assimilé à une nouvelle forme de colonisation.

Vers un développement des relations de partenariat

Il est donc essentiel de dépasser le cadre de l'assistanat pour s'engager dans une véritable collaboration avec transmission du savoir faire à des partenaires conservant leur particularisme afin de leur donner la possibilité de se prendre en charge un jour.

Cela commence par la lutte contre l'analphabétisme avec la formation d'enseignants locaux dont le nombre doit être accru. Sur ce plan, le rôle moteur est dévolu à la France en raison de son rayonnement linguistique historique dans l'aire maghrébine.

Cela nécessite aussi et surtout des transferts de technologie adaptés aux besoins vitaux de ces pays, notamment dans les domaines de la recherche agro-alimentaire, des techniques de dessalement de l'eau de mer et du développement des réseaux de communication.

Ce partenariat prend en général la forme d'accords étatiques bilatéraux, qu'il faudrait désormais coordonner dans le cadre d'un forum de concertation.

Mais il est également une approche porteuse d'espérances, celle prônée au plan **inter-régional** par la **Charte de Séville**. Ratifiée en septembre 1993, celle-ci rassemble plusieurs régions d'Espagne (Andalousie, Catalogne), de France (Lanquedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur), d'Italie (Piémont, Ligurie) du Maroc (Tétouan) et la Tunisie toute entière autour d'objectifs semblables à ceux du forum "5 + 5".

Cette coopération décentralisée, s'affranchissant des pesanteurs gouvernementales, est appelée à se développer car elle permet de densifier le maillage relationnel et culturel entre les deux rives, de bien prendre en compte les réalités du terrain et finalement de mieux réguler les flux trans-méditerranéens.

De nombreuses structures de coopération existent donc, que seule une indéfectible volonté politique de part et d'autre permettra de rendre efficaces. Mais les écarts de développement sont tels et les perceptions géographiques et politiques si différentes entre les acteurs méditerranéens que l'approche la plus pragmatique de la sécurité en Méditerranée occidentale semble passer par la constitution d'un noyau dur par les pays ayant le plus grand dénominateur commun ce qui impose de **restreindre le nombre de partenaires pour obtenir un véritable consensus sur des objectifs concrets**. Aujourd'hui ce noyau dur pourrait être constitué des trois soeurs latines, France, Espagne et Italie d'une part, Maroc et Tunisie d'autre part. Ce "3 + 2" pourrait rapidement marquer des progrès tangibles qui sont nécessaires à court terme **pour arracher les pays du Maghreb au désespoir du sous-développement** et poser les fondements d'une stabilité régionale que l'installation de régimes islamiques ne manquerait pas de saper durablement.

A l'évidence, les difficultés intérieures actuelles de l'Algérie empêchent pour le moment une intégration régionale maghrébine, favorisant de facto un processus de développement bilatéral. Mais ce différentiel "inter-maghrébin", s'il peut être considéré comme un encouragement pour l'Algérie à rejoindre le duo de tête, peut à l'inverse favoriser la dégradation de sa situation politique en facilitant la tâche des forces d'opposition. Le Maroc et la Tunisie, dont le partenariat avec l'Europe a atteint en effet un stade avancé, auraient donc tout intérêt à ne pas abandonner leur voisin à son sort, mais au contraire à l'aider à combler son retard et à ramener le calme.

L'imbrication des facteurs de prospérité économique dans un concept global d'équilibre géostratégique est telle que l'ancrage commercial du Maghreb au sud de l'Europe constitue bien, d'ores et déjà, une donnée essentielle et préalable de la sécurité en Méditerranée occidentale.

A cet égard, la perspective de la conclusion d'accords "euro-maghrébins" fin 94 représente une étape indispensable à la relance d'une coopération notablement accrue. Le degré suivant consistera pour l'Union européenne à d'ores et déjà réfléchir à une politique méditerranéenne " phase 2 ", qui aura probablement à dépasser la simple mise en place d'aides financières.

La France, qui doit assurer la présidence de la communauté au premier semestre 1995, a d'ailleurs inscrit en priorité à son mandat la sécurité en Méditerranée. Il lui faudra convaincre ses partenaires d'une part que la vision européenne traditionnellement tournée vers l'est peut être équilibrée par une orientation renouvelée vers le sud, et que d'autre part **une sécurité globale en Méditerranée peut s'ordonner par paliers successifs autour d'un noyau initial, que pourrait représenter une Méditerranée occidentale stable.**

ANNEXE 1 : LE CHOMAGE AU MAGHREB (période 92 / 93)

	MAROC	ALGERIE	TUNISIE	TOTAL
Population totale	23,5	22,8	7,6	54
Population active	8,7	6,4	1,9	17
Taux d'occupation %	37	24	25,2	30
Nombre de chômeurs	1,7	1,4	0,4	3,5
Taux de chômage %	19	22	16	19,9

Si les tendances actuelles du sous-emploi se confirment, le Maghreb comptera en 2010 6 millions de chômeurs. Cette hypothèse est optimiste car elle ne prend pas en compte l'évolution prévisible de l'accès de la femme au marché du travail, l'accélération du rythme de développement des technologies et de l'ouverture de plus en plus rapide du Maghreb au commerce mondial. Le tableau suivant montre cette évolution pays par pays:

	MAROC		ALGERIE		TUNISIE		TOTAL	
	2000	2010	2000	2010	2000	2010	2000	2010
Population totale	30	34	33	41	9	11	72	86
Population en âge de travailler	12,1	13,83	8,28	12,09	3,22	4,32	23,6	30,24
%	35,6	40,7	25,1	29,5	35,8	39,2	31,06	35,16

SOURCE : S.G.D.N.

ANNEXE 2 : TENDANCES DEMOGRAPHIQUES AU MAGHREB

INDICES DE FECONDITE EN 1990 / 91	
FRANCE : 1,8%	ALGERIE : 6,4%
ITALIE : 1,5%	TUNISIE : 4,3%
ESPAGNE : 1,5%	MAROC : 4,9%

EVOLUTION PROBABLE DES POPULATIONS DE 1990 A 2025 (en millions d'habitants)					
en	1990	2000	2010	2020	2025
ALGERIE	26	34	42	48	53
MAROC	25	30	35	40	44
TUNISIE	8	9	11,5	12,5	13,5

SOURCE : I.H.E.D.N.

Ces tableaux montrent en particulier que la population du Maghreb passera de 65 millions aujourd'hui à environ 75 millions en l'an 2000, et à 110 millions en 2025. Dès maintenant, plus de 65% de la population du Maghreb a moins de 20 ans.

On peut penser, comme le dit Alfred SAUVY, que "la contrainte entre un jeune sud débordant de vitalité et une Europe vieillissante sera insupportable et qu'inéluctablement, le sud débordera sur le nord".

ANNEXE 3 : LES AIDES FINANCIERES EUROPEENNES PROGRAMMEES

Ces aides sont programmées par les 4^o protocoles méditerranéens dans le cadre de la politique méditerranéenne rénovée. Elles concernent l'ensemble des pays méditerranéens, y compris Israël. Le tableau ci-dessous détaille les aides accordées au Maghreb, qui représente environ le quart du montant total:

en millions d'écus européens ⁷	MAROC	ALGERIE ⁸	TUNISIE	TOTAL
Prêts de la BEI ⁹	220	280	168	668
Aide budgétaire non remboursable	218	52	101	371
Contribution budgétaire à la formation de capitaux à risques	25	18	15	58
Montant global	463	350	284	1097

SOURCE : S.G.D.N.

⁷ 1 écu européen vaut environ 7 francs.

⁸ la totalité des aides a été récemment débloquée pour l' Algérie, lorsque cette dernière a décidé d'accepter la politique de réajustement proposée par le FMI.

⁹ Les prêts de la BEI sont assortis de bonifications d'intérêts de 2%.

Fiche synthèse sur les données de base de la sécurité en Méditerranée occidentale.

"Avec la démocratie, c'est le cancer qu'on introduisait en Afrique".

Ce mot du roi du Maroc HASSAN II, volontairement brutal et sans doute réducteur, est pourtant le signe des nombreuses divergences d'appréciation politiques et culturelles qui séparent les deux rives de la Méditerranée. Opposons lui par exemple le préambule du nouvel accord entre l'Union européenne et le Maghreb qui précise que "l'attachement (...) au respect des droits de l'homme, des principes démocratiques et de la liberté économique constituent le fondement même de l'accord". En fait, depuis le début de la croisade islamique au 8ème siècle, le bassin méditerranéen occidental constitue une ligne de partage entre les civilisations judéo-chrétienne et arabo-musulmane, une zone géostratégique instable, où les logiques de confrontation et de coopération se sont tour à tour succédé.

Néanmoins, les tentatives récentes de coopération multilatérale montrent bien que la définition d'une architecture sécuritaire commune représente un souci majeur des Etats riverains du nord et du sud du bassin. La plupart de ces initiatives de coopération ou de concertation multilatérale connaissent un ralentissement sensible de leur processus, alors que les relations bilatérales connaissent simultanément un net regain. **Aussi est-il déterminant de définir les données de base de la sécurité en Méditerranée occidentale, autrement dit de tenter de cerner les conditions de l'équilibre géostratégique dans cette partie du monde.**

Cet équilibre se heurte de prime abord au différentiel économique en faveur des pays de la rive nord. Des situations démographiques et sociales contrastées et des modèles politiques très divers créent une instabilité récurrente, génératrice de risques et de tensions. Ces divergences, à la fois verticales, nord-sud, et transversales, est-ouest, apparaissent aujourd'hui trop importantes pour envisager à court terme la conclusion d'un pacte de sécurité méditerranéen global. **En revanche, une démarche progressive dans ses étapes et raisonnable dans ses objectifs, visant à définir en commun une politique de prévention des crises, aurait de meilleures chances d'aboutir, pour peu que les pays du Maghreb ressentent chez leurs voisins du nord un désir sincère de les accepter dans la sphère de coprosperité européenne, sous des conditions acceptables pour tous.**

De fait, la Méditerranée occidentale compose en première analyse une **réalité complexe, difficile à apprécier**, tout à la fois théâtre d'antagonismes traditionnels et contemporains, champ de coopération et espace stratégique instable. Ce constat permettra dans un deuxième temps d'identifier des **risques émergents** provoqués par une incompréhension croissante, des réflexes sécuritaires nationaux et de dangereuses dérives. Enfin, ces points de friction clairement isolés, il restera à déterminer **les pôles de convergence et les espaces de partenariat possibles.**